N° 1996-0937 - déplacements et voirie + finances et programmation - Lyon 9° - Voie nouvelle pour la desserte du pôle multimodal - Acquisition d'un immeuble situé 50, rue de Bourgogne et appartenant à monsieur Royer - Département de l'action foncière - Subdivision val de Saône -

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 septembre 1996, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Par délibération en date du 10 juin 1996, vous avez approuvé le bilan de la concertation et décidé l'engagement de la procédure d'expropriation dans le cadre du projet de réalisation, notamment de la voie nouvelle devant relier la rue de Bourgogne à la place de Paris à Lyon 9°.

C'est pourquoi je vous soumets le dossier concernant l'acquisition d'un immeuble nécessaire à l'ouverture de cette voie, situé 50, rue de Bourgogne et appartenant à monsieur Royer.

Il s'agit d'un immeuble de deux niveaux, comportant une boulangerie au rez-de-chaussée, édifié sur une parcelle de terrain de 238 mètres carrés.

Aux termes du compromis qui vous est présenté, le bien en cause serait cédé au prix de 1 066 000 F conforme à l'estimation des services fiscaux. Ce prix comprend le coût d'acquisition du bien d'une valeur de 367 500 F assorti d'une indemnité de remploi de 73 500 F ainsi que l'indemnité d'éviction du fonds de commerce d'un montant de 500 000 F assortie d'une indemnité de remploi de 125 000 F ;

B - Propose d'approuver ce document, de l'autoriser à signer l'acte authentique à intervenir et de fixer l'imputation de la dépense ;

Vu ledit document ;

Vu sa délibération en date du 10 juin 1996 ;

Ouï l'avis de ses commissions déplacements et voirie et finances et programmation ;

DELIBERE

1° - Approuve ce document et autorise monsieur le président à signer l'acte authentique à intervenir.

2° - La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de la Communauté urbaine - exercice 1996 - sous-chapitre 908-0 - article 210-9 - dossier n° 2 967 de l'exercice concerné.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,